



Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté



INTRAL : Formation dispensée dans les locaux de l'AHBFC
INTER : Formation dispensée dans les locaux de l'établissement demandeur



N°SIRET : 400 395 257 00043
N° D'AGREMENT DIRECTE : 43 70 00627 70



L'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté (AHBFC) propose pour l'année 2026 une offre complète de formations à destination des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social.

Toutes les formations sont dispensées en présentiel et couvrent des thématiques variées telles que la santé mentale, la psychiatrie, l'accompagnement éducatif, le développement des compétences dans le cadre de son exercice professionnel, l'hygiène, la gestion des risques, la qualité et les médiations thérapeutiques.

Pour toute inscription, il convient d'adresser un courriel à drh-formation@ahbfc.fr.

SOMMAIRE

SANTE MENTALE ET PSYCHIATRIE	4
EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT	5-6
INITIATION A LA PRISE EN SOINS DE LA CRISE SUICIDAIRE	7
LES SOINS SANS CONSENTEMENT	8
LES TROUBLES DU COMPORTEMENT EN INSTITUTION « COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER »	9-10
LES TROUBLES PSYCHOCOMPORTEMENTAUX EN EHPAD	11-12
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'EDUCATION	13
INITIATION A LA PSYCHO-EDUCATION POUR LES AIDANTS	14-15
MALADIE D'ALZHEIMER OU MALADIES APPARENTES NIVEAU 1	16-17
MALADIE D'ALZHEIMER OU MALADIES APPARENTES NIVEAU 2	18-19
RELATION D'AIDE PAR LA MEDIATION CORPORELLE	20
RELATION SOIGNANTE AUPRES DES PATIENTS PRESENTANT UNE PATHOLOGIE ADDICTIVE	21
SENSIBILISATION A L'AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE ET A LA REDUCTION DES RISQUES AUPRES DES FUMEURS HOSPITALISES	22
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES INDIVIDUELLES/COLLECTIVES AU SERVICE DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL	23
AIDE A LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE EN EHPAD	24
HOSPILINK : FORMATION DE BASE / FORMATION COMPLEMENTAIRE	25-26
PREPARATION AU CONCOURS AIDE-SOIGNANT	27
PREPARATION AU CONCOURS INFIRMIER	28
SENSIBILISATION AUX ERREURS MEDICAMENTEUSES	29-30
RESSOURCES ET RECHERCHES DOCUMENTAIRES	31
HYGIENE EN ETABLISSEMENT DE SANTE ET MEDICO-SOCIAL	32
BALNEOTHERAPIE	33
ENTRETIEN DES LOCAUX	34
HYGIENE HOSPITALIERE	35
PREVENTION ET MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	36-37
QUALITE	38
REPERAGE ET PREVENTION DES CHUTES	39
GESTION DES RISQUES	40
PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE « PRAP 2S » SANITAIRE ET SOCIAL	41-42
RECYCLAGE DES ACTEURS « PRAP »	43
PRAP IBC/BUREAU DANS LA PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE	44
RECYCLAGE DES ACTEURS PRAP IBC	45
INCENDIE	46-47
EXERCICE D'EVACUATION	48-49
FORMATION INITIALE SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)	50-51
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SST	52-53
MEDIATIONS THERAPEUTIQUES	54
PRATIQUER LA SONOTHERAPIE	55-56
CALENDRIER ET TARIFS 2026	57
CONTACT	58



SANTE MENTALE ET PSYCHIATRIE

Education Thérapeutique du Patient (ETP)

Formation validante de 42H

Démarche éducative personnalisée - Conception, mise en œuvre et évaluation de programmes ou d'actions d'ETP

Conformément à l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient [...] l'acquisition des compétences nécessaires pour dispenser l'ETP requiert une formation d'une durée minimale de 40 heures.

■ Référents

- Anick OTHENIN, Coordinatrice de l'Unité Transversale d'Education pour le Patient (UTEP) Direction des Soins AHBFC
- Annie DAVAL, Infirmière en Pratique Avancée – mention Psychiatrie et Santé Mentale, CMP Montbéliard 25-G07, référente du Groupe de travail pour l'actualisation de la formation 40h ETP.
- Équipe UTEP AHBFC.

■ Objectifs

- Acquérir des connaissances sur la démarche éducative, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes et d'actions d'ETP
- Renforcer la réflexion et les compétences éducatives des professionnels
- Favoriser l'appropriation théorique et pratique d'outils méthodologiques et pédagogiques
- Faire le lien avec des exemples concrets et des applications pratiques dans leur quotidien

■ Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires et médico-sociales

■ Public concerné

- Tous professionnels de santé

■ Nombre de participants

- 12 personnes par session

■ Organisation de la formation

- Session de 6 jours au total : 2 sessions de 3 jours à 1 mois d'intervalle
- Formation intra – lieu à définir : Saint-Rémy (70) ou Bavilliers (90)
- Possibilité de stage inter, si le nombre de participants de l'établissement demandeur est suffisant
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

Session 1 (3 jours)

Approche théorique

- Maladie chronique : définition, processus d'adaptation, prise en charge... spécificités de la pathologie psychiatrique, insight, troubles cognitifs
- Education thérapeutique/psychoéducation : définition, approches éducatives, rôle des représentations dans l'ETP...
- Démarche éducative personnalisée en 4 étapes
 - Diagnostic éducatif (objectifs, méthode et outils)
 - Programme personnalisé (identification des compétences à acquérir par le patient, formulation, évaluation)
 - Réalisation de l'ETP (types de séances, déroulement d'une séance, gestion et animation d'un groupe)
 - Evaluation (objectifs, méthode et outils)
- Posture éducative et rencontre avec le patient : notion d'empathie, communication verbale et non verbale...
- Critères de qualité d'une ETP
- Présentation des textes législatifs, recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et autres références en matière d'ETP

Approche pratique

- Mise en pratique des enseignements théoriques à partir des besoins des participants
- Expérimentation de différentes techniques d'animation
- Partage d'expériences
- Exercices et/ou applications pratiques à réaliser entre les sessions

Session 2 (3 jours)

Approche théorique

- Rappel des principes de bases de l'ETP : définition, finalités, organisation (session 1)
- Elaboration d'un programme d'ETP spécifique d'une maladie chronique : généralités
 - Définition, objectifs et structuration, mise en œuvre et évaluation d'un programme d'ETP
 - Fondements et éthique d'un programme d'ETP
 - Critères de qualité d'un programme d'ETP
- Elaboration d'un programme d'ETP : méthodes et outils
 - Compétences requises pour dispenser et/ou coordonner l'ETP
 - Techniques et outils
 - Modalités d'accès au programme d'ETP et information du patient
- Travailler en équipe autour d'un projet d'ETP
 - Une équipe qu'est-ce que c'est ?
 - Définition et fondamentaux pour conduire un projet

Approche pratique

- Mise en pratique des enseignements théoriques à partir des besoins des participants
- Expérimentation de différentes techniques d'animation
- Partage d'expérience

■ Référents

- Nicolas GUEHL, Infirmier en Pratique Avancée - mention Psychiatrie et Santé Mentale, IS 90Z01

■ Objectifs

- Développer et ou réactualiser les connaissances en lien avec le processus de la crise suicidaire
- Connaitre les modalités spécifiques à l'AHBFC de prise en soins de la crise suicidaire
- Développer une réflexion sur la posture professionnelle et les techniques d'entretien
- Faire le lien avec sa pratique quotidienne

■ Secteurs concernés

- 90Z01

■ Public concerné

- Tous professionnels étant en contact avec les patients

■ Nombre de participants

- 6 à 12 personnes par session

■ Organisation de la formation

- Session de 1h30
- Formation intra – lieu à définir : Bavilliers (90)
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

- Evaluation des représentations des participants vis-à-vis de la crise suicidaire
- Epidémiologie
- Spécificité aux différents âges de la vie
- Le processus de crise
- Les outils d'évaluations
- L'entretien d'évaluation
- Prévention de la récidive

■ A noter ce temps de formation ne peut se substituer à la formation crise suicidaire.

■ Référents

- Emily DEMESSE, Responsable des frais de séjour et des soins sans consentement

■ Objectifs

- Maîtriser les aspects réglementaires, procéduraux et organisationnels

■ Secteurs concernés

- Tous les secteurs

■ Public concerné

- Personnel médical, soignants, assistantes sociales, secrétaires médicales, personnel administratif

■ Nombre de participants

- A définir

■ Organisation de la formation

- A définir

■ Contenu de la formation

- **Connaître les principes réglementaires encadrant les soins psychiatriques sans consentement**
 1. Connaître les différents modes d'hospitalisation en psychiatrie
 2. Identifier les étapes de chaque mode d'hospitalisation
 3. Organiser les transferts de patients en soins sans consentement
 4. Maîtriser le risque d'irrégularité de la procédure juridique encadrant chaque mode d'hospitalisation
- **Échanger sur les organisations retenues à l'AHBFC dans le suivi des soins sans consentement**
 1. Connaître les procédures existantes en matière de soins sans consentement
 2. Identifier le rôle des différents acteurs en matière de suivi des soins sans consentement
- **Connaître les principes réglementaires encadrant les mesures d'isolement et de contention**
 1. Connaître l'anamnèse de la réforme isolement et contention
 2. Maîtriser les principes réglementaires en vigueur définissant le suivi administratif et juridique des mesures d'isolement et de contention
 3. Maîtriser le risque d'irrégularité de la mesure d'isolement/contention dans une procédure judiciaire
- **Échanger sur les organisations retenues à l'AHBFC dans le suivi des mesures d'isolement et de contention**
 1. Connaître les procédures existantes en matière de suivi administratif et juridique des mesures d'isolement et de contention
 2. Identifier le rôle des différents acteurs en matière de suivi des mesures d'isolement et de contention

Les Troubles du Comportement en institution : « Comprendre et Accompagner »

A destination des structures médico-sociales - AHBFC

■ Référents

- Catherine FAIVRE, Infirmière en Pratique Avancée – mention Psychiatrie en Santé Mentale
- Laurent HERARD, Infirmier en Pratique Avancée – mention Psychiatrie en Santé Mentale

■ Objectifs

- Améliorer les connaissances des soignants des différentes catégories socio-professionnelles
- Permettre l'identification des troubles du comportement et adapter la réponse avec un positionnement professionnel
- Intégrer les prises en soins dans les projets de vie individualisés des résidents
- Favoriser le travail d'équipe en gardant une ligne de conduite bienveillante
- Faire évoluer les pratiques pour une meilleure qualité de vie du patient
- Mobiliser les professionnels vers un projet fédérateur de service autour du soin

■ Secteurs concernés

- Toutes les structures d'accueil du secteur médico-social de l'AHBFC

■ Public concerné

- Tous professionnels de santé (sauf cadre de santé)

■ Nombre de participants

- 6 personnes par session

■ Organisation de la formation

- Formation sur 2 journées (9h -17h)
- Les sessions seront espacées d'1 mois au minimum
- Lieu : hors du service concerné et sur le secteur de préférence
- Un questionnaire sur les représentations et les attentes sera envoyé au participants en amont de la formation (via le cadre de santé)
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

Session 1

Approche théorique :

Identification étiologique des troubles

Les atteintes :

- Intellectuelles et cognitives (déficience, démence...)
- Psychiatriques et /ou psychique (dépression, troubles psychotique, troubles de l'humeur)
- Les différentes personnalités et leurs troubles
- Somatiques (douleur, état confusionnel, fièvre, troubles de l'élimination)

Les symptômes :

- Angoisse
- Agitation, opposition
- Auto ou hétéro-agressivité
- Hallucinations/délires
- Conduites alimentaires/potomanie
- Destruction de l'environnement matériel
- Conduite sociales inadaptées (fugues, cris...)

Session 2

Reprise des acquis J1

- Brise-glace
- Quizz

Approche théorique :

- Les approches médicamenteuses et non-médicamenteuses
- Notions sur l'entretien d'aide, thérapies interpersonnelles, Thérapie Cognitivo-Comportementale, Communication Non Violente
- Projet de vie en structure médico-sociale et approche éthique

Approche pratique :

- Analyse des pratiques professionnelles : dispositif GEASE (groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives ou professionnelles)

Evaluation finale

■ Référents

- Fabrice LALLEMAND, Infirmier en Pratique Avancée – mention Psychiatrie et Santé Mentale
- Nicolas GUEHL, Infirmier en Pratique Avancée – mention Psychiatrie et Santé Mentale

■ Objectifs

- Développer des connaissances et compétences cliniques.
- Définir les modalités de prise en charge adaptées.
- Promouvoir les bonnes pratiques.
- Renforcer la cohésion d'équipe.

■ Secteurs concernés

- EHPAD et USLD

■ Public concerné

- Tous professionnels de santé

■ Nombre de participants

- 12 personnes par session

■ Organisation de la formation

- Formation sur 2 journées (9h -17h)

■ Contenu de la formation

Jour 1

- Introduction & attentes.
- Identifier les **atteintes étiologiques** :
 - Neurocognitives (Alzheimer, Lewy, DFT)
 - Psychiatriques (dépression, psychose tardive, troubles bipolaires...)
 - Personnalités
- Reconnaître les **symptômes** :
 - Errance / déambulation
 - Agitation / hétéro
 - Apathie

Jour 2

- Reprise des acquis J1.
- Symptomatologie :
 - Anxiété / angoisse
 - Hallucinations / délires
- **Prises en charge** :
 - Médicamenteuses (classes, vigilance, effets attendus)
 - Non-médicamenteuses (snoezelen, entretiens, jeux de rôle...)
- **Posture professionnelle & projet de soin**
- Évaluation finale

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

Connaitre les atteintes majeures engendrant des Troubles psycho-comportementaux
Utiliser une sémiologie clinique adaptée
Employer des outils diagnostiques
Ajuster sa posture soignante selon la situation

■ **Référentiels clés :**

- HAS : désamorçage situations à risque, parcours Alzheimer
- Code de la santé publique
- Arrêté 10 juin 2021 (formation aide-soignant)



DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'EDUCATION

Initiation à la psycho-éducation pour les aidants

Contexte

- Développer des actions de soutien aux familles et proches de patients ayant des troubles psychiques
- Déploiement des actions de soutien aux familles au sein de l'AHBFC
- Projet inscrit au plan d'action de l'UTEP pour 2026

Référents

- Johanna BAGARD, Infirmière, CPG Belfort, 90G03
- Fabrice BEHRA, Infirmier, CPG Belfort, 90G03

Objectifs

- Acquérir ou renforcer ses connaissances sur les maladies psychiques : causes « vulnérabilités bio-psycho-sociales », pronostic, traitements
- Acquérir ou renforcer des connaissances sur les habiletés à la communication
- Acquérir ou renforcer les connaissances sur la gestion des émotions
- Acquérir des compétences et des techniques pour favoriser l'empowerment des familles
- Favoriser l'appropriation théorique et pratique d'outils méthodologiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'AHBFC

Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires, médico-sociales et sociales

Public concerné

- Tous professionnels de santé

Prérequis

- Tous les professionnels ayant le projet de promouvoir la psycho-éducation pour les aidants
- Tous les professionnels ayant le projet de développer des « savoirs », « savoirs-être » et « savoirs-faires » dans le champ de la psycho-éducation

Nombre de participants

- 12 personnes maximum par session

Organisation de la formation

- Session de 3 jours au total
- Formation intra – lieu à définir : Saint-Rémy (70) ou Bavilliers (90)
- Evaluation de fin de formation

Contenu de la formation

Approche théorique

- La maladie chronique
- Les aidants
- La psycho-éducation pour les aidants
- Acquisition de techniques de communications
- La gestion des émotions
- La place des aidants et le développement de « l'empowerment »
- Les différents programmes et ateliers de psycho-éducation pour les aidants

Approche pratique

- Mise en pratique des enseignements théoriques à partir des besoins des participants
- Expérimentation de différentes techniques d'animation
- Exercices et/ou applications pratiques à réaliser

Supports

- PowerPoint de présentation
- Vidéos
- Outils numériques

Maladie d'Alzheimer ou Maladies apparentées – Niveau 1

Maladies d'Alzheimer et Maladies apparentées : comprendre, accompagner et prendre soin Niveau 1 : Généralités

★ Référents

- Clémentine MENNETREY, Infirmière en Pratique Avancée - mention Pathologies Chroniques Stabilisées
- Séverine PERRIN, Infirmière en Pratique Avancée - mention Pathologies Chroniques Stabilisées

★ Objectifs

- Savoir définir un Trouble Neurocognitif majeur (TNC majeur)
- Comprendre les étiologies sous-jacentes aux Maladies d'Alzheimer et Maladies Apparentées (MAMA)
- Connaître les différentes étapes du parcours de soins
- Approfondir la connaissance des symptômes de la maladie d'Alzheimer et mieux appréhender leur prendre soin spécifique
- S'initier à l'analyse de cas cliniques pour une meilleure pratique professionnelle

★ Secteurs concernés

- Secteur médico-social
- Secteur sanitaire gériatrique

★ Public concerné

- Infirmiers (IDE)
- Aides-soignants (AS)
- Accompagnants éducatifs et sociaux (AES)
- AMP, ASG
- Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de MAMA

★ Nombre de participants

- 10 à 12 personnes par session

★ Organisation de la formation

- Durée : 2 jours consécutifs
- Méthodes pédagogiques : apports théoriques, vidéos, analyse de cas cliniques, échanges interactifs, quiz, brainstorming
- Supports : diaporamas illustrés, modèle anatomique, guide HAS, cartes mentales, Wooclap, supports PDF
- Évaluation de fin de formation : quiz de connaissances et questionnaire de satisfaction

★ Contenu de la formation

Jour 1

Définition et compréhension du Trouble Neurocognitif majeur (TNC majeur)
Le bilan diagnostic d'un TNC majeur
Parcours de soins

Jour 2

Maladies d'Alzheimer et Maladies apparentées (MAMA)

Symptômes psycho-comportementaux (SPC)

Recommandations HAS et dernières recommandations SFGG 2024

Cas cliniques

Évaluation

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Évaluation de la satisfaction des participants

Remis aux participants

- Fiches pratiques (PDF des cartes mentales de synthèse)
- QR codes donnant accès à du contenu additionnel et à des ouvrages de référence

Maladie d'Alzheimer ou Maladies apparentées – Niveau 2

Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : Comprendre, Accompagner, Prendre Soin
Niveau 2 : Approfondissement

★ Référents

- Clémentine MENNETREY, Infirmière en Pratique Avancée - mention Pathologies Chroniques Stabilisées
- Séverine PERRIN, Infirmière en Pratique Avancée - mention Pathologies Chroniques Stabilisées

★ Objectifs

- Mieux appréhender l'impact de la Maladie d'Alzheimer ou des maladies apparentées sur les fonctions cognitives.
- Adapter le prendre soin aux déficiences cognitives afin d'améliorer la qualité d'accompagnement
- Approfondir sa compréhension des symptômes psycho-comportementaux et intégrer les interventions non médicamenteuses dans le projet de soin.
- S'initier à l'analyse de cas cliniques pour une meilleure pratique professionnelle

★ Secteurs concernés

- Secteur médico-social
- Secteur sanitaire gériatrique

★ Public concerné

- Infirmiers (IDE)
- Aides-soignants (AS)
- Accompagnants éducatifs et sociaux (AES)
- AMP, ASG
- Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de MAMA

★ Nombre de participants

- 10 à 12 personnes par session

★ Organisation de la formation

- Durée : 2 jours consécutifs
- Méthodes pédagogiques : apports théoriques, vidéos, analyse de cas cliniques, échanges interactifs, quiz, brainstorming
- Supports : diaporamas illustrés, modèle anatomique, guide HAS, cartes mentales, Wooclap, supports PDF
- Évaluation de fin de formation : quiz de connaissances et questionnaire de satisfaction

★ Contenu de la formation

Jour 1

Maladies d'Alzheimer et maladies apparentées (MAMA) : approfondissement

Rappel niveau 1 sur le TNC majeur

Les fonctions cognitives : Fonction des lobes et atteintes, les mémoires

Réflexion sur comment adapter le prendre soin aux déficiences cognitives et mnésiques ?

Jour 2

Le prendre soin dans la Maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées : approfondissement
Approches en communication et relation d'aide (Validation, communication thérapeutique, sensorialité, processus attentionnels, modèle VIPS de Kitwood...)

Guides de recommandations autour des Interventions Non Médicamenteuses (INM)

Cas cliniques

Évaluation

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Évaluation de la satisfaction des participants

Remis aux participants

- Fiches pratiques (PDF cartes mentales de synthèse des éléments clés)
- QR codes donnant accès à du contenu additionnel ou à des ouvrages de référence

Relation d'aide par la médiation corporelle

★ Référent

- Violaine AYAD, Infirmière Médiation Corporelle, Pôle ergothérapie et médiations thérapeutiques sur Saint-Rémy-en-Comté

★ Objectifs

*Cette formation fait suite à la formation de Madame Weber « **Le Toucher, approche thérapeutique** »*

- Assurer un lien humain accessible dans l'institution
- Soutenir les agents dans les ateliers existants
- Rappeler les techniques du toucher thérapeutique
- Faire du lien entre le toucher et la maladie mentale
- Valoriser les compétences des agents déjà formés dans un climat de confiance et d'apaisement

★ Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires et médico-sociales

★ Public concerné

- Tous professionnels soignants
- Prérequis : Avoir déjà réalisé la formation « Le Toucher, approche thérapeutique » dispensée par Madame WEBER

★ Nombre de participants

- 10 personnes maximum

★ Organisation de la formation

- Session de 2 jours consécutifs
- Formation intra – lieu : Bavilliers (90)
- Evaluation de fin de formation

★ Contenu de la formation

Première journée

Approche théorique :

- Présentation de la démarche psychocorporelle
- Partage d'expériences
- Le toucher chez le patient présentant des troubles psychiatriques (névroses / psychoses)

Deuxième journée

Approche théorique :

- Temps de parole et retour sur la journée de la veille

Approche pratique :

- Exercices pratiques des techniques de toucher en binôme
- Découverte des différentes possibilités de mise en œuvre d'une séance

Relation soignante auprès des patients présentant une pathologie addictive

★ Référent

- Marion KELIL, Infirmière

★ Objectifs

- Développer des connaissances et des capacités d'écoute spécifiques pour la prise en soins des patients présentant une pathologie addictive
- Acquérir des outils afin d'accompagner les patients dans leur processus de soins

★ Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires et médico-sociales

★ Public concerné

- Professionnels paramédicaux travaillant auprès de patients présentant des pathologies addictives

★ Nombre de participants

- 8 personnes maximum

★ Organisation de la formation

- Session de 3 journées consécutives (21 h)
- Formation intra – lieu à définir : Saint-Rémy-en-Comté ou Lure
- Possibilité de stage inter, si le nombre de participants de l'établissement demandeur est suffisant
- Evaluation de fin de formation

★ Contenu de la formation

Approche théorique :

- Acquérir des connaissances en Addictologie :
 - Le travail sur les représentations
 - La neurobiologie des addictions
 - La dépendance
 - Les addictions comportementales
 - Les différentes substances psycho-actives
 - Les nouveaux produits de synthèse
- Développer des compétences permettant d'établir une relation de soins :
 - La demande de soins
 - La relation d'aide
 - L'entretien motivationnel
 - L'alliance thérapeutique
 - Le projet thérapeutique (cadre de soins, contrat de soins)
 - Le travail sur la prévention de la rechute
- Connaître les différentes actions thérapeutiques :
 - Le travail en réseau
 - Les activités thérapeutiques
 - La prise en soins des différents sevrages
 - Les traitements de substitution aux opiacés
 - Les nouvelles thérapeutiques

Approche pratique :

- Etude de cas concrets en utilisant l'expérience personnelle des participants

Sensibilisation à l'aide au sevrage tabagique et à la réduction des risques auprès des fumeurs hospitalisés

★ Référents

- Éric MARTIN, Psychologue à l'unité d'addictologie

★ Objectifs

- Acquérir les connaissances suffisantes pour accompagner le sevrage tabagique
 - Pouvoir informer sur les risques liés au tabac
 - Connaître les traitements de substitution
 - Evaluer la dépendance
 - Connaître les différents stades de l'évolution du tabagisme
- Pouvoir orienter auprès de structures adaptées les patients souhaitant être aidés

★ Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires et médico-sociales

★ Public concerné

- Tous personnels soignants

★ Nombre de participants

- 15 personnes maximum

★ Organisation de la formation

- Session d'1 journée (7 h)
- Formation intra – lieu à définir : Saint-Rémy-en-Comté (70) ou Bavilliers (90)
- Possibilité de stage intra, si le nombre de participants de l'établissement demandeur est suffisant
- Supports et outils : vidéo, power point, papier, plaquettes, jeux de rôles, testeur de CO
- Evaluation de fin de formation

★ Contenu de la formation

Approche théorique :

- Tabac sous toutes ses formes
- Complications somatiques
- Comorbidité psychiatrique
- Dépendance
- Traitements

Approche pratique :

- Echanges sur les pratiques professionnelles en fonction des lieux de travail
- Mise en situation professionnelle
- Techniques d'entretien



DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES INDIVIDUELLES / COLLECTIVES AU SERVICE DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Aide à la prise médicamenteuse en EHPAD

Réglementation de l'aide à la prise médicamenteuse pour le personnel paramédical en EHPAD

Conformément à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

● Référents

- MENNETREY Clémentine – Infirmière en Pratique Avancée – mention Psychiatrie et Santé Mentale
- Docteure VITREY Florence - Médecin Coordonnateur de l'EHPAD Chantefontaine

● Objectifs

Donner aux aides-soignants les connaissances et compétences nécessaires pour accompagner en sécurité la prise médicamenteuse des personnes accompagnées, dans le respect du cadre légal, des bonnes pratiques professionnelles et de l'autonomie des usagers

- Connaître le cadre réglementaire relatif à l'aide à la prise médicamenteuse en secteur médico-social
- Identifier le rôle et les limites de l'aide-soignant dans le circuit du médicament
- Reconnaître les différentes formes galéniques et comprendre leur modalité d'administration
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de traçabilité lors de la prise
- Observer et signaler les effets indésirables ou situation à risque aux professionnels compétents

● Secteurs concernés

- EHPAD

● Public concerné

- Professionnels paramédicaux (IDE, AS, AMP, éducateur spécialisé...)

● Nombre de participants

- En fonction des possibilités sur chaque site

● Organisation de la formation

- Temps d'1h
- Sur chaque EHPAD de l'AHBFC
- Cas concrets sur la fin de la session de formation

● Contenu de la formation

- I) Questionnaire Vrai/Faux
- II) Aide à la prise
 - 1) Définition
 - 2) Quel médicament ?
 - 3) Pour qui ?
 - 4) Par qui?
- III) Bonnes pratiques
 - 1) Collaboration IDE/vérification
 - 2) Administration
 - 3) Traçabilité
 - 4) Surveillance
- IV) Quelques exercices cas concret

● Référents

- Membres de l'équipe DPI/DUI
- Groupe DPI/DUI

● Objectifs

- Renseigner le dossier du patient afin d'assurer la qualité des soins (efficacité, continuité, sécurité) et l'organisation des soins
- Rechercher et consulter l'information
- Planifier toutes les actions en lien avec la prise en soin du patient/ résident/usager

● Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires, médico-sociales et sociales

● Public concerné

➤ Public concerné pour la formation de base :

Equipe pluridisciplinaire en structure sanitaire, médico-sociale et sociale (cadre de santé, infirmier, aide-soignant, AMP, AES, AHS, faisant fonction AS, personnel éducatif, ergothérapeute, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien, diététicien)

➤ Public concerné pour la formation complémentaire :

Psychologues, assistantes sociales, secrétaires

● Nombre de participants

- 1 à 6 personnes

● Organisation de la formation

- Durée d'une session : 2 heures
- Lieu de formation : tous sites et structures, lieu à définir en fonction du nombre de participants

● Contenu de la formation

1ère partie :

- Planification et validation des soins, des consignes : connaître et maîtriser l'ensemble du processus de planification des actes de soins.
- Utilisation des outils relatifs à la démarche de soins : être capable d'utiliser les outils relatifs à la démarche de soins : le recueil de données, les transmissions ciblées (cibles) et les diagnostics infirmiers.
- Prise en charge médicamenteuse : valider les prises médicamenteuses
- Utilisation du journal complet : être capable de cibler les informations à rechercher dans le journal complet du patient.
- Utilisation de la pancarte « paramètres vitaux » : être capable de consigner les relevés des paramètres vitaux

- Utilisation des outils spécifiques médico-sociaux : (personnels SMS) être capable d'utiliser les outils de prise en charge des résidents spécifiques aux établissements médico-sociaux (Projet de vie, situation du résident, ...)
- Utilisation de l'outil « Agenda » : (personnels extra-hospitalier) être capable de gérer les RDV agent et patient dans l'agenda
- Utilisation des outils liés aux soins sans consentement : être capable d'utiliser les outils de prise en charge de patients en soins sans consentement

2ème partie :

- Utilisation du mode dégradé : être capable d'utiliser cette procédure en cas de panne informatique, rechercher les documents nécessaires

3ème partie :

- Questions/réponses : réponses aux questions des utilisateurs

Contenu en cours
d'élaboration

Contenu en cours
d'élaboration

Sensibilisation aux erreurs médicamenteuses

● Référents

- Aude CHOLLEY-DEGUELDRÉ, Pharmacienne , RSMQPECM
- Catherine GROSJEAN, Chargée de mission qualité

● Objectifs :

- Sensibiliser les professionnels aux recommandations de bonne pratique et à la sécurisation du circuit du médicament
- Sensibiliser les professionnels sur les médicaments à risque (MAR)
- Prévenir les erreurs médicamenteuses
- Sensibiliser à la déclaration des erreurs médicamenteuses
- Faire connaître les outils institutionnels à disposition des professionnels : documents sous Intranet, logiciel de déclaration des événements indésirables (EI)

● Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires et médico-sociales

● Public concerné

- Infirmier, étudiants en soins infirmiers 3^{ème} année

● Nombre de participants

- 15 personnes maximum

● Organisation de la formation

- Session de 1 h 30
- Formation intra – lieu à définir : Saint-Rémy-en-Comté (70) ou Bavilliers (90)
- Evaluation de fin de formation

● Contenu de la formation

1) Point sur les erreurs médicamenteuses

- Bilan des déclarations des erreurs médicamenteuses à l'AHBFC
- Typologie des erreurs médicamenteuses déclarées
- Rôle du COVIRIS (analyses, actions institutionnelles pour l'amélioration des pratiques)

2) Evaluation des bonnes pratiques professionnelles

- Questionnaire d'auto évaluation à compléter par les étudiants et infirmiers « j'en suis où dans ma pratique ? »
- Connaissances des documents à affichages obligatoires : Tarifold

3) Aide à la recherche documentaire sur Intranet

- Présentation des documents incontournables à l'AHBFC affichés dans les unités et structures
- Remise d'un support récapitulatif d'aide à la recherche documentaire Intranet
- Le dépliant circuit du médicament
- Le dépliant sur l'aide à la prise médicamenteuse par les AS/AMP/AES en ESSMS en collaboration avec l'IDE
- Liste des médicaments à risque, tableau des antidotes
- Les médicaments stupéfiants
- Les sacs d'urgence
- Les protocoles
- « *Fiche partage* » : analyse approfondie des causes suite à une erreur médicamenteuse
- Déclarer une erreur médicamenteuse sur le logiciel dédié : « les EI, je les déclare »
- « *Fiche mémo* » Qualité Gestion Des Risques (QGDR) sur la prise en charge médicamenteuse

4) Supports documentaires

- Outil d'aide à la recherche documentaire
- Questionnaire d'auto évaluation des bonnes pratiques de préparation et administration
- Dépliants « les médicaments de la prescription à l'administration »
- Fiche partage sur les médicaments à risque
- Fiche Mémo QGDR « PEC médicamenteuse » : bonnes pratiques et prévention des erreurs médicamenteuses
- Questionnaire de satisfaction (bilan de formation par questionnaire Ageval)

Ressources et recherches documentaires

● Référents

- Virginie VERNIER - GRANDGIRARD, Responsable du Service Archives/Documentation

● Objectifs

- Informer les professionnels sur les ressources documentaires à leur disposition dans l'établissement
- Initier les professionnels à la pratique de recherche documentaire et au repérage des sources de référence
- Permettre aux professionnels de mieux cibler leurs demandes documentaires
- Rendre autonomes les professionnels dans l'accès à la documentation mise à disposition par le service archives/documentation

● Secteurs concernés

- Tous secteurs

● Public concerné

- Tout public

● Nombre de participants

- 9 personnes maximum

● Organisation de la formation

- Session d'une journée (7h)
- Formation intra : salle Informatique Saint-Rémy-en-Comté
- Méthodes et outils : présentation méthodologique et exercices pratiques sur informatique
- Evaluation de fin de formation

● Contenu de la formation

La formation sera pratico-pratique alternant apports théoriques et exercices pratiques

- Présentation du centre de documentation et des outils documentaires (revues, bibliographies, portail Intranet, COD...)
- Présentation du réseau Ascodocpsy et des modalités d'accès en autonomie
- Sensibilisation et initiation à la recherche sur la base « SantéPsy »
- Présentation de différentes bases de données spécifiques et de différents outils



**HYGIENE EN
ETABLISSEMENT
DE SANTE ET
MEDICO-SOCIAL**

• Balnéothérapie

◆ Référents

- Équipe Opérationnelle en Hygiène/DASLT Service technique plomberie.

◆ Objectifs

- Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène auprès de l'ensemble du personnel utilisant la balnéothérapie.
- Acquérir les notions réglementaires relatives à l'entretien et l'utilisation de la balnéothérapie ainsi que les règles d'hygiène et la démarche assurance qualité (traçabilité).
- Connaitre les règles d'hygiène et de sécurité à appliquer avant, pendant et après la séance pour les professionnels et les bénéficiaires.

◆ Secteurs concernés

- Tous les secteurs.

◆ Public concerné

- Professionnels accompagnant les patients/résidents/usagers dans une activité de balnéothérapie.

◆ Nombre de participants

- 10 personnes maximum

◆ Pré requis

- A réaliser dans les 3 mois qui suivent l'embauche.

◆ Organisation de la formation

- Durée : 2 h
- Formation intra ou inter - Lieu à définir
- Evaluation de fin de formation

◆ Contenu de la formation

- Notions réglementaires relatives aux balnéothérapies.
- Modalités d'accès
- Présentation du règlement intérieur
- Présentation de la check list.
- Entretien du matériel, des surfaces et des locaux.
- Modalités de surveillance des paramètres, qualité de l'eau.
- Traçabilité

◆ Référent

- Équipe Opérationnelle en Hygiène

◆ Objectifs

- Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène auprès des professionnels en charge de l'entretien des locaux.
- Actualiser les connaissances en hygiène hospitalière.
- Prévenir et maîtriser le risque infectieux.

◆ Secteurs concernés

- Tous les secteurs.

◆ Public concerné

- **Professionnels en charge du nettoyage et/ou de la désinfection des locaux (AHS Equipe Hôtelière, AHS logistique...)**
- En CDD ou CDI

◆ Nombre de participants

- 15 personnes maximum

◆ Pré requis

- **A réaliser au minimum dans les 3 à 6 mois qui suivent l'embauche.**

◆ Organisation de la formation

- Durée : **7 h**
- Formation intra ou inter - Lieu à définir
- Evaluation de fin de formation

◆ Contenu de la formation

- **Précautions standard** : Hygiène des mains, tenue professionnelle, utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), hygiène respiratoire, prévention et conduite à tenir en cas d'AES, gestion des excreta, gestion des déchets.
- **Entretien des locaux** : gestion des stocks, utilisation adaptée des produits d'entretien, nettoyage et désinfection des surfaces et du matériel, traçabilité.
- **Environnement** : prévention du risque de légionelle dans le réseau d'eau chaude sanitaire et soutirage (purge) des points d'eau à risque.
- **Gestion d'une épidémie** : définition de l'épidémie, mesures barrières, précautions complémentaires, signalement interne.
- **Hygiène et sécurité en restauration** : bonnes pratiques et traçabilité de l'hygiène en restauration (HACCP/ Hazard Analysis Critical Control Point).
- **Gestion du linge** : méthode RABC (Risk Analysis Biocontamination Control).

◆ Référent

- Équipe Opérationnelle en Hygiène

◆ Objectif

- Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène.

◆ Secteurs concernés

- Tous les secteurs.

◆ Public concerné

- **Professionnels en charge de l'accompagnement des patients/résidents/usagers dans une activité thérapeutique (socio-éducative, sportive...).**
- **Personnels médicaux.**
- **Personnels des services administratifs et techniques.**
- **Intervenants extérieurs (pédicure, coiffeur, ...).**
- En CDD ou CDI.

◆ Nombre de participants

- 15 personnes maximum

◆ Pré requis

- **A réaliser dans les 3 à 6 mois qui suivent l'embauche ou la signature de la convention.**

◆ Organisation de la formation

- Durée : **2 h**
- Formation intra ou inter - Lieu à définir
- Evaluation de fin de formation

◆ Contenu de la formation

- **Les précautions standard :** Hygiène des mains, utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), hygiène respiratoire, prévention et conduite à tenir en cas d'AES, gestion des excréta, gestion des déchets.
- **Entretien du matériel.**
- **Gestion d'une épidémie :** définition de l'épidémie, les mesures barrières, signalement interne.
- **Vaccination.**

◆ Référents

- Équipe Opérationnelle en Hygiène

◆ Objectifs

- Promouvoir et sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques d'hygiène hospitalière, à la démarche d'évaluation
- Actualiser les connaissances en lien avec la prévention et la maîtrise du risque infectieux.
- Renforcer la sécurité des soins pour les patients/résidents/usagers et les professionnels.

◆ Secteurs concernés

- Tous les secteurs

◆ Public concerné

- **Les professionnels paramédicaux (IDE, AS, AHS FF AS, AMP/AES, ES, ME...) accompagnant les patients/résidents/usagers dans les gestes de la vie quotidienne et/ou dans les soins.**
- En CDD ou CDI

◆ Nombre de participants

- 15 personnes maximum

◆ Pré requis

- **A réaliser dans les 3 à 6 mois qui suivent l'embauche.**

◆ Organisation de la formation

- Durée : **7 h**
- Formation intra ou inter - Lieu à définir
- Evaluation de fin de formation

◆ Contenu de la formation

- **Précautions standard** : Hygiène des mains, tenue professionnelle, utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), hygiène respiratoire, prévention et conduite à tenir en cas d'AES, gestion des excreta, gestion des déchets.
- **Hygiène corporelle, soins bucco-dentaires**
- **Prévention des infections liés aux soins** : dispositifs intravasculaires et sous cutanés, dispositifs urinaires, soins digestifs, soins respiratoires, dispositifs médicaux réutilisables...
- **Gestion d'une épidémie** : définition de l'épidémie, précautions complémentaires, signalement interne/externe, déclaration maladies à déclaration obligatoire et infections associées aux soins (IAS).

- **Environnement** : prévention du risque de légionelle dans le réseau d'eau chaude sanitaire.
- **Entretien des locaux** : utilisation adaptée des produits d'entretien, nettoyage et désinfection des surfaces et des locaux, gestion des déchets DAOM et DASRI.
- **Hygiène et sécurité en restauration** : bonnes pratiques et traçabilité de l'hygiène en restauration (HACCP), Toxi-Infections Alimentaires (TIAC)
- **Gestion du linge** : méthode RABC.



QUALITE

Repérage et prévention des chutes

■ Référents

- Catherine GROSJEAN, Chargée de mission Qualité
- Frédéric MELINE, Cadre Hygiéniste

■ Objectifs

- Sensibiliser les professionnels sur leur rôle et l'importance de leur implication dans le **repérage** des patients/résidents à risque de chute et dans la mise en place d'**actions de prévention**
- Faire le lien avec des exemples concrets et des applications pratiques dans leur quotidien

■ Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires et médico-sociales

■ Public concerné

- Tous professionnels médicaux et paramédicaux

■ Nombre de participants

- 4 à 6 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session de 30 minutes
- Formation inter-lieu à définir : Saint-Rémy-en-Comté (70) ; Bavilliers (90) : voire dans l'unité si les locaux le permettent

■ Contenu de la formation

- Connaitre les facteurs de risque de chute et repérer ceux liés à l'environnement
- Identifier des moyens de prévention pour prévenir la survenue des chutes en fonction du type de chuteur et de l'environnement
- Connaitre les comportements à adopter en cas de chute : les bonnes pratiques lors de la chute et a posteriori



GESTION DES RISQUES

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique « PRAP 2S » Sanitaire et Social

Ancienne appellation « Manutention »

■ Référent

- Kelly GAUTHEROT, Formatrices PRAP option Sanitaire et Social certifiée par l'INRS « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique »

■ Objectifs

Formation « Action », qui a pour vocation de rendre capable tout salarié d'exercer en toute sécurité son métier en agissant sur les risques

1^{ère} Compétence :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise par rapport à son travail
- Connaître et repérer les risques liés à l'activité physique dans son travail

2^{ème} Compétence :

- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Observer et analyser sa situation de travail qui porte atteinte à sa santé

3^{ème} Compétence :

- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise
- Etre force de propositions en matière de prévention des risques professionnels
- Acquérir des techniques de manutention des personnes malades ou à mobilité réduite
- Se protéger par une gestuelle et posture sécuritaire

4^{ème} compétence :

- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Les 4 compétences seront évaluées et validées en continu au cours de la formation.

Chaque personne recevra une certification à la fin de la formation.

■ Secteurs et Publics concernés

- Tous personnels médicaux et paramédicaux sanitaire et social
- Pas de prérequis

■ Nombre de participants

- 2 personnes minimum et 10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session de 4 jours (28h) : 2 jours (14h) et 2 jours (14h) à 3 semaines d'intervalle
- Supports et outils :
 - Matériels : lits, fauteuils, draps de transfert, disques de rotation, sangles, lève-personne...
 - Vidéos « Femmes toutes mains » Napo échec aux risques,
 - Vidéos « anatomie » ... (Source INRS)
 - Power point
 - Livrets

- Formation inter – lieu à définir : Saint-Rémy-en-Comté (70) ou Bavilliers (90)
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

- 1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise**
 - Comprendre l'intérêt de la prévention
 - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise
 - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
 - Connaître les risques de son métier
 - Comprendre le phénomène de l'apparition du risque
 - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
 - Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles
- 2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**
 - Fonctionnement du corps humain :
 - Connaître le fonctionnement du corps humain
 - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
 - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
 - Repérer et décrire une situation de travail en prenant compte de sa complexité
 - Identifier et caractériser les risques liés à l'activité
 - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels
- 3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise**
 - Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
 - A partir des causes identifiées au cours de l'analyse
 - Agir sur l'ensemble des composantes de la situation de travail
 - Prendre compte des principes généraux de prévention
 - Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Identifier les personnes concernées
 - Utiliser les modes de communication et de remontées en vigueur dans l'entreprise
 - Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
 - Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ces situations de travail
 - Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention
 - Maîtriser les techniques de base de manutention des personnes malades et à mobilité réduite

■ Validation

- A l'issue de la formation les participants ayant validés les 3 épreuves certificatives, deviendront des acteurs « PRAP 2 S » par l'intermédiaire de l'organisme de formation de l'entreprise pour une durée de 24 mois

Recyclage des ACTEURS « PRAP »

■ Référent

- Kelly GAUTHEROT, Formatrices PRAP option Sanitaire et Social certifiée par l'INRS « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique »

■ Objectifs

- Accompagnement dans une démarche de prévention personnalisée qui vise à rendre les acteurs autonomes et responsables de la prévention des risques liés à l'activité physique et des TMS (Troubles Musculo-Squelettique)
- Observer, analyser et recueillir les situations de travail qui peuvent occasionner des TMS
- Transmettre et assurer la liaison au formateur

■ Secteurs concernés

- Tous les secteurs de la santé

■ Public concerné

- Acteurs « PRAP » au sein des structures/unités de soins

■ Nombre de participants

- 2 personnes minimum -10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session d'1 journée (7 h)
- Supports et outils :
 - Matériels : lits, fauteuils, draps de transfert, disques de rotation, sangles, lève-personne...
 - Power point
- Un temps d'évaluation sur le terrain par la formatrice
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

1. Se situer en tant qu'acteur de la prévention

- Les différents enjeux
- Situer les différents acteurs de la prévention au sein de son établissement

2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Rappel sur le fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

- Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

PRAP IBC (Industrie Bâtiment Commerce) Bureau dans la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

■ Référent

- Kelly GAUTHEROT Formatrice PRAP option Sanitaire et Social certifiée par l'INRS « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique »

■ Objectifs

- Accompagnement dans une démarche de prévention personnalisée qui vise à rendre les acteurs autonomes et responsables de la prévention des risques liés à l'activité physique et des TMS (Troubles Musculo-Squelettique)
- Observer, analyser et recueillir les situations de travail qui peuvent occasionner des TMS
- Transmettre et assurer la liaison au formateur

■ Secteurs concernés

- Secteur de la logistique, du nettoyage et de l'entretien, travaux publics, restauration

■ Public concerné

- Acteurs « PRAP ibc » au sein des structures/unités de soins

■ Nombre de participants

- 2 personnes minimum -10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session de 2 journées (14 h)
- Supports et outils :
- Matériels : caisses avec et sans poignées, charges inertes, fiche d'observation et analyse de l'INRS
- Power point
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

- 1. Se situer en tant qu'acteur de la prévention**
 - Les différents enjeux
 - Situer les différents acteurs de la prévention au sein de son établissement
- 2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**
 - Rappel sur le fonctionnement du corps humain
 - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- 3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise**
 - Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
 - Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Recyclage des ACTEURS « PRAP IBC »

■ Référent

- Kelly GAUTHEROT Formatrices PRAP option Sanitaire et Social certifiée par l'INRS « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique »

■ Objectifs

- Accompagnement dans une démarche de prévention personnalisée qui vise à rendre les acteurs autonomes et responsables de la prévention des risques liés à l'activité physique et des TMS (Troubles Musculo-Squelettique)
- Observer, analyser et recueillir les situations de travail qui peuvent occasionner des TMS
- Transmettre et assurer la liaison au formateur

■ Secteurs concernés

- Secteur de la logistique, du nettoyage et de l'entretien, travaux publics, restauration

■ Public concerné

- Acteurs « PRAP IBC » au sein des structures/unités de soins

■ Nombre de participants

- 2 personnes minimum -10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session d'1 journée (7 h)
- Supports et outils :
 - Matériels : caisses avec et sans poignées, charges inertes, fiche d'observation et analyse de l'INRS
 - Power point
 - Un temps d'évaluation sur le terrain par la formatrice
 - Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

1. Se situer en tant qu'acteur de la prévention

- Les différents enjeux
- Situer les différents acteurs de la prévention au sein de son établissement

2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Rappel sur le fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

- Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

■ Référents

- Équipe Sécurité/Gestion des risques

■ Objectif

- Sensibilisation à l'incendie

■ Secteurs concernés

- Tous les secteurs d'activité

■ Public concerné

- Tout public

■ Nombre de participants

- 10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session d'1 heure
- Support audiovisuel « L'incendie dans les établissements de santé »
- Stage intra, si le nombre de participants de l'établissement demandeur est suffisant
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

Approche théorique :

- L'incendie
- La conception des bâtiments
- Les systèmes de sécurité incendie
- Que faire en cas de départ de feu ?
- Qui alerter ?
- Visualisation de support audiovisuel

Approche pratique :

Cette formation propose **deux approches différentes au choix**

▪ **En extérieur :**

- Utilisation d'extincteurs en bac à feu

OU

▪ **En intérieur :**

- Simulateur de flamme numérique avec extincteurs laser
- Masque occultant électronique
- Simulateur de situation « Incendie ou Urgence avec victime »

■ Tarification

- Tarification dégressive en fonction du nombre de groupes souhaités par établissement demandeur :

	Tarif / groupe
Inférieur à 5 groupes	330,00 €
de 5 à 9 groupes	300,00 €
de 10 à 14 groupes	270,00 €
15 groupes et plus	240,00 €

Possibilité d'envisager cette formation en simultanée avec celle sur le thème de l'« Exercice d'évacuation » - page suivante (nous consulter pour les tarifs)

Coût pédagogique :

Formation uniquement en intra.
Tarifs en fonction du nombre de groupes souhaités
par établissement demandeur (tableau ci-dessus)

Exercice d'évacuation

■ Référents

- Équipe Sécurité/Gestion des risques

■ Objectif

- Evacuer ou transférer un bâtiment

■ Secteurs concernés

- Tous les secteurs d'activité

■ Public concerné

- Tout public

■ Nombre de participants

- 10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session d'1 heure
- Stage intra, si le nombre de participants de l'établissement demandeur est suffisant
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

Approche pratique :

*Cette formation propose **deux approches différentes au choix***

- Organisation d'exercices incendie avec évacuation ou transfert des unités :
- Différents scénarios d'incendie dans un hôpital
- Utilisation d'un générateur de fumée froide pour être au plus près de la réalité en cas d'incendie

OU

▪ En intérieur :

- Simulateur de flamme numérique avec extincteurs laser
- Masque occultant électronique
- Simulateur de situation « Incendie ou Urgence avec victime »

■ Tarification

- Tarification dégressive en fonction du nombre de groupes souhaités par établissement demandeur :

	Tarif / groupe
Inférieur à 5 groupes	330,00 €
de 5 à 9 groupes	300,00 €
de 10 à 14 groupes	270,00 €
15 groupes et plus	240,00 €

Possibilité d'envisager cette formation en simultanée avec celle sur le thème de l'« Incendie » - page précédente (nous consulter pour les tarifs)

Coût pédagogique :

Formation uniquement en intra.
Tarifs en fonction du nombre de groupes souhaités par établissement demandeur (tableau ci-dessus)

Formation Initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

■ Référents

- Jérôme BLETZACKER, formateur certifié INRS, certificat en cours de validité
- Mylène GUYOT, formatrice certifiée INRS, certificat en cours de validité
- Alexandre GALLOTTE, formateur certifié IRNS, certificat en cours de validité
- Jérôme KLEMANN, formateur certifié IRNS, certificat en cours de validité
- Abdesselam OUAKKA, formateur certifié IRNS, certificat en cours de validité

■ Objectif

- Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

■ Secteurs concernés

- Tous les secteurs d'activité

■ Public concerné

- Tout salarié d'entreprise

■ Nombre de participants

- Groupe de 4 à 10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session de 2 journées consécutives (14 h)

Dont 12h00 de face à face pédagogique, au minimum + 2 h de conduites particulières ou risques spécifiques en correspondance avec le chapitre 7 du programme SST

Moyens pédagogiques :

- Support par vidéo-projection, photos, cas concrets filmés
- Plan d'intervention, Mannequins adulte, enfant, nourrisson et leur peau de visage associée et individuelle, Maquillage, Défibrillateur de formation, Outils pédagogiques
- Formation inter – lieu à définir : Saint-Rémy-en-Comté (70) ou Bavilliers (90)
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

1. Situer le cadre juridique de son intervention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime avant pour la mise en œuvre de l'action choisie
4. Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
5. Secourir la victime de manière appropriée
6. Situer son rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

Situations inhérentes aux risques spécifiques :

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important. Le contenu de ce thème et le temps éventuellement nécessaire au-delà des 12 heures sont laissées à l'initiative du médecin du travail.

■ Validation de la formation :

- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail sous réserve d'avoir satisfait à l'évaluation (document INRS)
- Le certificat du Sauveteur Secouriste du Travail implique le suivi et la participation active à l'intégralité des exercices d'apprentissage de mise en situation réelle
- Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation
- Validité de 24 mois

Maintien et Actualisation des Compétences du SST

■ Référents

- Jérôme BLETZACKER, formateur certifié INRS, certificat en cours de validité
- Mylène GUYOT, formatrice certifiée INRS, certificat en cours de validité
- Alexandre GALLOTTE, formateur certifié IRNS, certificat en cours de validité
- Jérôme KLEMANN, formateur certifié IRNS, certificat en cours de validité
- Abdesselam OUAKKA, formateur certifié IRNS, certificat en cours de validité

■ Objectif

- Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le référentiel national

■ Secteurs concernés

- Tous les secteurs d'activité

■ Public concerné

- Pré requis du stagiaire : Etre titulaire du certificat de SST

■ Nombre de participants

- Groupe de 4 à 10 personnes maximum

■ Organisation de la formation

- Session de 1 journée (7 h) en face à face pédagogique

Moyens pédagogique :

- Support par vidéo-projection, photos, cas concrets filmés
- Plan d'intervention, mannequins adulte, enfant, nourrisson, maquillage, défibrillateur de formation, outils pédagogiques. (Téléphone, divers outils neutralisés, appareil de coupure d'urgence fictif)
- Formation inter – lieu à définir : Saint-Rémy-en-Comté (70) ou Bavilliers (90)
- Evaluation de fin de formation

■ Contenu de la formation

- Présentation de la formation et son organisation
- Tour de table pour relater les diverses expériences vécues en tant que secouriste
- Rappel sur le rôle du SST
- Recherche des risques persistants, appréhender les situations dangereuses
- Rappels des phases d'interventions, actions du SST
- Carrefour des techniques, révision et perfectionnement
- Actualisation de la formation aux risques de l'établissement
- Actualisation des modifications du programme

■ **Validation de la formation :**

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont les mêmes que ceux utilisés pour la formation initiale (document INRS)
- A l'issue de cette formation, un nouveau certificat SST valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur
 - Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail



MÉDIATIONS THERAPEUTIQUES

Pratiquer la Sonothérapie

La mise en place de la sonothérapie dans les unités est reliée à un projet de service élaboré avec la hiérarchie. A l'issu de la formation, la sonothérapie sera intégrée dans la pratique des professionnels : des soins seront pratiqués auprès des usagers sur prescription médicale et feront l'objet d'observations dans le DPI/DUI.

♣ Référent

- Isabelle DELOFFRE, Infirmière sono-thérapeute, Direction des Soins et de la Qualité

♣ Objectif général

- Connaître et pouvoir pratiquer la technique de thérapie par les sons et vibrations à l'aide des bols chantants planétaires

♣ Objectifs spécifiques

- Connaître la thérapie vibratoire et ses applications
- Connaître l'origine des bols chantants planétaires
- Connaître les 7 fréquences principales utilisées
- Connaître le matériel nécessaire à la réalisation d'un soin
- Apprendre l'installation du patient et le positionnement des bols
- Apprendre à utiliser et maîtriser la technique des bols chantants
- Apprendre à gérer les situations/réactions imprévues

♣ Secteurs concernés

- Toutes les structures sanitaires et médico-sociales

♣ Public concerné

- Professionnels soignants IDE ou AS

♣ Nombre de participants

- 10 personnes maximum

♣ Organisation de la formation

- Session de 3 jours (consécutifs ou non)
- Formation interne – lieu : Saint-Remy
- Evaluation de fin de formation

♣ Contenu de la formation

Première journée :

Approche théorique :

- Présentation de la sono-thérapie, ses effets sur le corps et l'esprit, ses applications, ses limites et ses contre-indications.
- Présentation théorique des différentes fréquences vibratoires et leur utilisation dans les soins.
- Précautions d'utilisation/démonstration

Deuxième journée :

Approche théorique :

- Temps de parole/retour sur journée précédente, questions/réponses

Approche pratique :

- Application avec des exercices, manipulation des différents instruments
- Installation du patient
- Les différents protocoles selon les effets recherchés
- Exercices pratiques des techniques en binôme

Troisième journée :

Approche théorique :

- Temps de parole/retour sur la journée précédente, questions/réponses

Approche pratique :

- Utilisation et appropriation du matériel
- Chaque participant effectue un protocole complet de soin avec tous les instruments (évaluation)

CALENDRIER ET TARIFS 2026

Consulter le pôle Formation

CONTACT

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

*Pôle Formation
Rue Justin et Claude et Perchot
70 160 SAINT-REMY-EN-COMTE*

☎ : 03.84.97.26.44

☎ : 03.84.68.25.16

☎ : 03.84.97.26.07

☎ : 03.84.68.26.90

✉ : drrh-formation@ahbfc.fr

Site internet : www.ahbfc.fr

Offres de Formation 2026 de l'AHBFC

Catalogue des formations pour les professionnels du secteur sanitaire et médico-social

